



**RÉGIE DE L'OFFICE DE
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260911-DELOT2026_021-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 11 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi onze septembre à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le quatre septembre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Elodie LOMBARDOT, Alizée NICOLETTA, Messieurs, Didier JOSEPHE, Rodolphe GOY, Clément BERRUEX, Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Flavie MELENDEZ à Monsieur Didier JOSEPHE

Madame Chloé BLONDEAU à Monsieur Clément BERRUEX

Monsieur Gabriel GRANDJACQUES à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Assistaient à la réunion :

Monsieur Mathieu BARBIER, Directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Monsieur Alain ROSSET, Directeur technique de l'ESF de Saint-Gervais, suppléant de Madame Alizée NICOLETTA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 04 juin 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Didier JOSEPHE ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/021

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

PLAN D'ANIMATION AUTOMNE 2026 – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Délibération télétransmise le : 16 septembre 2026

Mise en ligne du 16 septembre 2026 au 16 novembre 2026

Délibération exécutoire le : 16 septembre 2026

PLAN D'ANIMATION AUTOMNE 2026 APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'animation du territoire à l'année, l'Office de tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc propose un programme d'animations pour la saison automnale 2026. Ce plan, de format plus resserré que le programme estival et adapté aux contraintes budgétaires et des congés sur la période, a vocation à maintenir une offre d'animation cohérente à destination des habitants, des vacanciers de la Toussaint et des clientèles de séjour.

La programmation s'articule autour des événements incontournables de la saison : Halloween, la Toussaint, la Semaine du Goût, les vacances scolaires et la Fête de la Science. Elle intègre également un événement sportif à destination des coureurs et des familles, ainsi que des animations autour des savoir-faire et du terroir. Elle s'inscrit dans la continuité de l'identité de Saint-Gervais Mont-Blanc, en valorisant le territoire, ses villages et ses équipements dans un contexte de fréquentation plus calme propre à l'intersaison.

Le Conseil d'exploitation est invité à se prononcer sur l'approbation du plan d'animation été 2026 ainsi que sur les modalités de sa mise en œuvre.

Les événements de l'automne

La programmation automnale s'organise autour de plusieurs temps forts saisonniers, répartis d'octobre à novembre. Chaque événement fait l'objet d'une proposition d'animations adaptée au public et à l'esprit de la période.

Fête de la Science — du 2 au 12 octobre 2026

La Fête de la Science est un événement national à fort potentiel éducatif, particulièrement adapté à un territoire comme Saint-Gervais Mont-Blanc, qui offre un terrain d'exploration scientifique exceptionnel : géologie glaciaire, biodiversité alpine, astronomie en altitude et thermalisme.

La programmation pourra notamment comprendre :

- des animations scientifiques en lien avec le territoire alpin ;
 - Initiation à la géologie et à la lecture du paysage glaciaire, découverte de la faune et de la flore d'altitude, atelier météorologie montagne...
- des visites et sorties à caractère scientifique ;
 - Visite de l'observatoire, découverte des sources thermales et de leurs propriétés, sortie botanique encadrée par un naturaliste...
- des ateliers expérimentaux pour les enfants ;
 - Expériences scientifiques simples, atelier astronomie, fabrication de cristaux, jeu de piste scientifique dans le village...

DT 4

Semaine du Goût — du 12 au 18 octobre 2026

La Semaine du Goût, temps fort national dédié à l'éducation alimentaire et à la valorisation des saveurs, offre une opportunité naturelle pour Saint-Gervais Mont-Blanc de mettre en avant la richesse de son terroir savoyard. La programmation pourra s'appuyer sur les producteurs locaux du val Montjoie et les acteurs de la gastronomie locale.

La programmation pourra notamment comprendre :

- des ateliers de découverte culinaire et d'éducation au goût ;
 - Atelier découverte des fromages d'alpage (Reblochon, Beaufort, Tomme), initiation à la fabrication du beurre, dégustation de miels d'alpage, initiation œnologie...
- des animations autour des producteurs locaux ;
 - Marché ou espace de dégustation produits du terroir, rencontre avec les éleveurs du val Montjoie, présentation des filières AOP savoyardes...
- des ateliers pour enfants et familles autour des sens et de la gastronomie.
 - Atelier cuisine, éveil sensoriel, quiz du goût, jeu de piste autour des saveurs...

Vacances de la Toussaint / Halloween — du 17 octobre au 2 novembre 2026

Les vacances scolaires de la Toussaint constituent le principal temps fort de fréquentation de l'automne. La programmation combinera l'ambiance festive d'Halloween pour les enfants et une offre famille accessible tout au long de la semaine. Elle sera déployée en priorité sur Saint-Gervais bourg et Le Fayet.

La programmation pourra notamment comprendre :

- des animations Halloween pour enfants et familles ;
 - Halloween sur glace à la patinoire, chasse aux bonbons dans la ville, atelier maquillage et déguisements, concours de citrouilles sculptées, jeu de piste & escape game frissons...
- des spectacles et animations jeune public ;
 - Spectacle de magie, spectacle marionnettes à thème Halloween, ciné-plein-air ou projection adaptée...
- des animations sportives et de pleine nature adaptées à la saison ;
 - Randonnée automnale guidée, découverte de la forêt en automne du brame du cerf, parcours d'orientation famille,
- des activités bien-être en lien avec le thermalisme ;
 - Initiation yoga, découverte des thermes, atelier relaxation et bien-être alpin, balade nordique...

Cross automnal

En lien avec la dynamique sportive du territoire, suite au succès du format estival et dans la continuité des événements sportifs organisés à Saint-Gervais, un cross automnal sera proposé pendant les vacances de la Toussaint. Accessible à tous les niveaux, il s'adressera aussi bien aux coureurs confirmés qu'aux familles.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel du plan d'animation automne 2026 est de 14 000 €, il comprend notamment les prestations artistiques et techniques, les moyens logistiques et matériels nécessaires, les actions de

DI

4

communication et de promotion, les dispositifs de sécurité et d'encadrement, ainsi que les frais d'accueil des artistes et des intervenants.

La mise en œuvre de ce programme sera assurée par les équipes de l'Office de tourisme, en coordination avec les services municipaux, les partenaires locaux, les associations et l'ensemble des prestataires mobilisés dans le cadre des différentes animations.

Poste budgétaire	
Fête de la science	2 000 €
Semaine du goût	2 000 €
Vacances de la Toussaint / Halloween	6 000 €
Cross automnal	2 000 €
Divers	2 000 €
TOTAL PRÉVISIONNEL	14 000 €

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le plan d'animations automne 2026,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relative à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

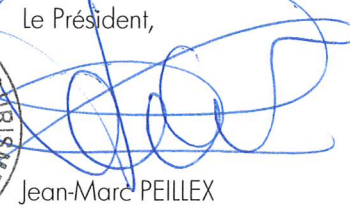
Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
 Suivent les signatures,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

 Didier JOSEPHE


 Jean-Marc PEILLEX